



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 90589

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur l'avenir de l'artisanat en France. En effet, les savoir-faire artisanaux, indispensables à la survie de l'industrie française, disparaissent aujourd'hui faute de formation adaptées et de candidats aux métiers manuels. Alors que les petits acteurs du luxe cherchent désespérément à survivre, les regards sont tous tournés vers les résultats des grands groupes de la mode et nous avons tendance à oublier les façonniers qui constituent pourtant le socle de cette industrie. Cette constatation est particulièrement vraie pour les tailleurs sur mesure pour homme. Malgré les efforts de la Fédération nationale et de la Chambre syndicale des maîtres-tailleurs de France pour former des jeunes à l'art de la grande mesure, il lui demande de bien vouloir lui faire un point rapide sur les formations disponibles en France, les diplômes homologués accessibles et de lui indiquer les mesures nouvelles qu'elles entendent prendre afin de soutenir cette branche spécifique de l'artisanat en France.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90589

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2015](#), page 7999

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)